

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**  
\*\*\*  
**SEANCE DU 12 JUILLET 2023**

**Date de la convocation**  
**6.07.2023**

**Nombre de conseillers**  
**En exercice 29**  
**Présents 23**  
**Votants 28**

L'an deux mille vingt trois  
le douze juillet,  
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,  
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGAULT,  
Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. OLIVIER, Mme PELLETIER,  
Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME,  
M. BONNET, Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. JAGER, Mme VAUCELLE, Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, Mme FERRE, Mme LIEBOT.

*Pouvoir de M. Jean-Pierre JAGER à M. Joël DAZAS*

*Pouvoir de Mme Bernadette VAUCELLE à Mme Laurence MOUSSEAU*

*Pouvoir de M. Jacques VIVIER à M. Philippe RIGAULT*

*Pouvoir de Mme Marie FERRE à Mme Pascale PELLETIER*

*Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Sandra PROD'HOMME*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Autorisation environnementale en matière d'installations classées pour la  
protection de l'environnement : Parc éolien « Plaine d'Insay »**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Le projet de parc éolien « Plaine d'Insay », porté par la SAS LOUDUNAIS  
ENERGIES 1, composé de 6 éoliennes et 1 poste de raccordement, est localisé sur les  
communes de MOUTERRE-SILLY et LES TROIS MOUTIERS.

Une enquête publique sur l'autorisation en matière d'installations classées pour la  
protection de l'environnement pour la réalisation du projet de l'installation et l'exploitation  
à la Plaine d'Insay d'un parc éolien, soit pour la commodité du voisinage, soit pour la  
santé, la sécurité, la salubrité publique, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la  
nature soit pour la conservation des sites et des monuments est ouverte depuis le 12 juin  
2023 jusqu'au 13 juillet 2023.

Par arrêté du 15 juin 2023, la fin de l'enquête publique est reportée au 20 juillet  
2023.

.../...

*Accusé de réception de la Sous-Préfecture*

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : **17 JUIL. 2023**

Publié le : **17 JUIL. 2023**

Notifié le : .....

La Commune de LOUDUN est comprise dans le rayon d'affichage de 6 km prévu à la nomenclature des installations classées à procéder aux formalités d'affichage, mais est aussi appelé à donner son avis sur ce projet.

Après examen du dossier, le Conseil Municipal, par 27 voix « contre » et 1 abstention :

- ⇒ émet un avis défavorable sur ce projet de parc éolien « La Plaine d'Insay » - Communes de Mouterre-Silly et Les Trois Moutiers,
- ⇒ autorise le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

La secrétaire de séance,  
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Joël DAZAS

